

Monsieur le Préfet,

Monsieur l'inspecteur Académique, directeur académique des services de l'E.N. des Landes,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient moins de 2 semaines après la grève de toute l'Education Nationale, le 12 novembre exactement, à l'appel de la quasi-majorité des syndicats, dont FO, la CGT, Solidaires et le SNALC qui, dans un communiqué commun, dénonçaient :

- Les 2 650 suppressions de postes d'enseignant dans le 2nd degré à la rentrée 2019 alors que sont attendus des milliers d'élèves supplémentaires ;
- Les 400 suppressions de postes de personnels administratifs, alors qu'il suffit de constater la dégradation régulière des conditions de travail à la DSDEN des Landes pour se rendre compte que ce sont des créations de postes qui seraient nécessaires afin de permettre à ces personnels d'assurer au mieux, et dans de bonnes conditions, un fonctionnement irréprochable de la « maison Education Nationale » dans le département

Ces annonces ministérielles de suppressions de postes ne font que confirmer ce que nous savions déjà : la « priorité à l'éducation » revendiquée par le gouvernement n'est que pure illusion. Et ce ne sont pas les 1850 créations de postes pour les écoles qui modifieront notre jugement, puisque ces créations ne seront même pas suffisantes pour assurer l'ensemble des dédoublements des CP et CE1 en Education prioritaire.

D'ailleurs les parents d'élèves l'ont fort bien compris puisque d'après le journal Sud-Ouest 72% d'entre eux soutenaient la mobilisation des enseignants du 12 novembre.

Mais pour FO, ces suppressions sont indissociables des contre-réformes engagées par le ministre, en particulier celles du Lycée, du Baccalauréat et de la voie professionnelle et, dernièrement, de la réforme territoriale de l'Education Nationale voulue par le Ministre à travers un projet de loi dite de « l'Ecole de la confiance » présentée aux organisations syndicales dans l'urgence et la précipitation.

Projet de loi qui annonce pourtant, ni plus ni moins, un bouleversement complet de l'organisation de l'enseignement dans notre pays. Et ceci, alors que nous avons entendu le Ministre lors de son arrivée au Ministère qu'il n'y aurait pas de loi Blanquer.

En effet, aujourd'hui, nous avons un projet de loi qui prétend régionaliser l'Education Nationale en fusionnant les 28 académies existantes en 13 régions académiques calquées sur les 13 grandes nouvelles régions issues de la Loi NotRe.

Si ce projet de loi devait être mis en œuvre, cela serait fini de toutes les règles et garanties nationales qui régissent l'enseignement public et les droits et devoirs des personnels. Le parallèle avec la logique de la loi travail pour les salariés du secteur privé est évident. D'ailleurs, le ministre ne s'y trompe pas et entend légiférer de la même manière, autoritaire,

par ordonnances, donc sans négociations avec les syndicats. Beau dialogue social !
Oui, FO avait vu juste : la mise en place d'Agence Régionale d'Education, à l'instar des ARS, n'est pas une simple vision de l'esprit, mais bien un objectif fixé par le ministère.
Pour FO, cette réforme territoriale de l'E.N. fait système avec CAP 22 et le recul planifié des services publics ; il fait système avec les 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires prévues sur le quinquennat. Celles annoncées dans l'E.N. pour la rentrée 2019 ne sont que les prémices de toutes celles qui suivront si un coup d'arrêt n'est pas imposé au Ministre à cette volonté destructrice de l'Ecole de la République, une et indivisible.

Ceci étant dit quel bilan de la rentrée 2018 tire FORCE OUVRIERE ?

Pour FO, cette rentrée, comme l'année dernière, est marquée par la situation inacceptable et scandaleuse subie par nombre de contractuels, accompagnants des élèves en situation de handicap, du fait de l'Administration, qui, visiblement ne se rend pas compte, ou ne veut pas se rendre compte, dans quelles situations financières, parfois dramatiques, elle met ces personnels déjà très souvent dans la précarité. Encore plus de précarité dans des situations déjà bien précaires. C'est une honte !

Monsieur le Préfet, FO vous demande solennellement de porter ce dossier au plus haut niveau afin que l'année prochaine, fin septembre, tous ces personnels précaires perçoivent dans son intégralité leur salaire du mois écoulé, salaire mensuel déjà bien bas, un peu plus 680€ nets, sous le seuil de pauvreté !

Et FO n'abordera pas ici la question de leur formation, qui n'a de formation que le nom, mais il y a de quoi être très inquiet quand on voit que dans le budget 2019, on constate une baisse de crédits de pas moins de 42% pour celle-ci, alors qu'il est prévu une augmentation de 4500 postes d'accompagnants.

Sur ce même sujet, la rentrée 2018 a été marquée également par un nombre important d'élèves handicapés sans accompagnant, d'où parfois des situations extrêmement difficiles, tant pour l'élève concerné, que pour les autres élèves de la classe, mais aussi les enseignants qui ne sont pas formés pour un enseignement adapté. Les médias en ont largement parlé.

Pour FO, l'inclusion systématique a atteint ses limites et il est grand temps de revenir à la raison en donnant les moyens indispensables pour pouvoir dispenser à ces élèves aux « besoins éducatifs particuliers » un enseignement adapté selon leur handicap, qui parfois, oui, exige des structures spécifiques, avec des équipes de soins et des enseignants spécialisés. FO revendique entre autre la création dans les meilleurs délais de places en ITEP, en IME, en IME-Pro à hauteur des besoins.

En ce qui concerne le secondaire, au niveau des effectifs, le bilan de cette rentrée ne doit pas faire oublier le bilan de la sortie, et le scandale de Parcoursup' qui a vu, non seulement 182 000 lauréats quitter la plateforme, mais encore 50 000 ne pas voir d'affectation et 70 000 restés bloqués dans le logiciel parce que les vœux n'étant pas hiérarchisés, personne ne lâche l'affectation proposée, bien que non désirée, car espérant mieux. Ce réflexe étant le même pour tous, chacun reste bloqué, quand les universités et les classes prépa accusent pendant ce temps des défauts d'inscriptions. L'objectif est pourtant atteint lorsque cette présélection annule le baccalauréat le premier grade universitaire, et le dernier examen républicain par son anonymat et l'égalité des examens sur tout le territoire national. La fin de ce modèle s'engage cette année avec la réforme du Lycée, qui territorialise le baccalauréat et assèche

encore les services d'enseignement- après l'avoir déjà fait sous le ministère Chatel en tant que directeur de la DGESCO, on peut dire que c'est une obsession chez Monsieur Blanquer.

Pour les LANDES, FO souhaiterait connaître le nombre de lycéens détenteurs du baccalauréat qui sont restés sur la touche ? S'il y a eu des créations de classes passerelles pour ceux-ci en attente d'une nouvelle inscription à la Parcoursup' ? Si oui, dans quels lycées du département ?

Pour le 1^{er} degré,

D'après le document de l'Administration, FO souligne que depuis 2 ans les prévisions sont en-deçà des constats ; de 9 élèves à la rentrée 2017 et pour cette rentrée 2018 de 168 élèves. Il ne faudrait pas que d'année en année cette différence entre prévision et constat se creuse au détriment des conditions d'enseignement pour les enseignants et d'études pour les élèves.

Et pour FO, elles ne sont pas améliorées à cette rentrée encore pour la très grande majorité des écoles.

Ainsi, sur les 8 circonscriptions, 4 connaissent un taux d'encadrement moyen supérieur au taux d'encadrement moyen des écoles du département qui est de 23,25 hors ULIS.

Si sur 57 RPI du département, 51 ont un taux d'encadrement moyen inférieur à 25 élèves, FO souligne que 2 écoles de RPI ont un taux d'encadrement égal à 28 élèves, 2 autres avec un taux d'encadrement supérieur à 27 et 5 autres avec un taux d'encadrement compris entre 26 et 27 élèves.

Pour les écoles hors RPI, ce ne sont pas moins de 5 écoles qui ont un taux d'encadrement compris entre 27 et 28 élèves, 10 avec un taux d'encadrement compris entre 26 et 27 élèves et 16 avec un taux d'encadrement compris entre 25 et 26 élèves. FO souligne que la majorité de ces écoles sont des maternelles.

FO souligne par ailleurs qu'avec une prévision d'une baisse de 159 élèves, le département a malgré tout reçu 3 postes supplémentaires. 3 postes de plus alors que finalement ce sont 9 élèves supplémentaires qui sont scolarisés dans les écoles landaises.

Si nous avions eu une prévision de l'Administration plus proche du constat, c'est au moins 6 postes supplémentaires dont les Landes auraient bénéficiés. 3 postes qui, par exemple, auraient permis à 3 écoles maternelles de travailler dans de meilleures conditions.

Or, FO le répète à nouveau à ce CDEN : si vraiment, on veut améliorer la réussite scolaire des élèves, c'est une baisse sensible des effectifs dans toutes les classes, et ce, dès l'école maternelle, qui doit être visée en y mettant les moyens budgétaires et humains nécessaires. Ce n'est malheureusement pas la voie empruntée par notre Ministre.

Pour FO, ce n'est pas une question de rythmes scolaires, de 4 jours de classe ou de 5 jours. C'est pourquoi, FO revendique une semaine de 4 jours de classe, avec la coupure du mercredi, dans toutes les communes, dans toutes les écoles du pays et un seul calendrier national, sans dérogation possible.

D'autant plus que c'est l'organisation scolaire ultra-majoritaire qui prévaut depuis cette rentrée. La raison doit l'emporter, le Ministre, les Recteurs, les Préfets les IA-DASEN et tous les élus, à quelque niveau que ce soit, doivent se rendre à l'évidence : **la semaine de 5 jours de classe a vécu**. Pour la rentrée 2019, toutes les écoles de France et de Navarre doivent fonctionner sous le régime des 4 jours de classe hebdomadaires. Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ?

FO souhaiterait déposer un vœu sur ce point.

Le voici :

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale des Landes réuni ce jour, jeudi 22 novembre 2018, demande que les Maires, les Présidents d'Agglomération et les Présidents de Communautés de Commune respectent les votes émis par les Conseils d'école, notamment ceux qui se prononcent pour une organisation de la semaine scolaire basée sur 4 jours de classe hebdomadaires, en demandant dans ce cas une dérogation à Monsieur l'IA-DASEN des Landes.

Toujours au nom du respect du vote issu des Conseils d'Ecole, le CDEN des Landes demande à Monsieur l'IA-DASEN des Landes de donner son aval à toutes les communes landaises qui feront une demande de dérogation pour que leur (s) école (s), à la rentrée 2019, fonctionne (ent) avec 4 jours de classe et coupe le mercredi.

Enfin, pour conclure, FO vous demande Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, si les discussions ont commencé pour une nouvelle version du projet de convention-ruralité et quelles modifications sont proposées par rapport à la version antérieure. Quel délai est donné pour une éventuelle signature de toutes les parties concernées ? FO attend des réponses précises.

Merci pour votre écoute.



Robert MAILLARD
Marc GUYON

*Représentants FO titulaires
au CDEN des Landes*